SAS ABGRALL COMMUNICATION
Au capital fixe de 500 Euros
Ld Pourcayrargues, 30110 LES SALLES-DU-GARDON
RCS 829500305 NIMES

Le 31-12-2022 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur ABGRALL Pierric né le 05/08/1971 à ALES (30100) (FRANCE), de nationalité Francaise, marié, demeurant Lieu Dit Pourcayrargues, 30110 LES SALLES DU GARDON.

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur ABGRALL Pierric, président de cette assemblée est :

Dissolution anticipée de la société
Définition du siège de liquidation
Nomination du liquidateur

A COMPTER DU 31-12-2022 :

RESOLUTION N°1 :

La société est dissoute par anticipation pour cause de cessation d'activité. Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°2 :

Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°3 :

Monsieur ABGRALL Pierric né le 05/08/1971 à ALES (30100) (FRANCE), de nationalité Francaise, marié, demeurant Lieu Dit Pourcayrargues, 30110 LES SALLES DU GARDON devient liquidateur pour la durée de la liquidation et déclare accepter ces fonctions.
L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et repartir le solde entre les actionnaires sous réserve notamment des dispositions de l'article L 237 du code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

P.A.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à LES SALLES-DU-GARDON le 31-12-2022

Signatures des actionnaires :

- Monsieur ABGRALL Pierric



Je certifie que ce PV est conforme à l'original.